Sainte-Anne
de-la-Pocatière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Inauguration des travaux réalisés au parc du Petit Ruisseau
et à la halte routière municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et
lancement de la politique de la famille et des personnes aînées.**

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 21 juin 2025 – La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a inauguré les travaux réalisés au parc du Petit Ruisseau et à la halte routière municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et, par la même occasion, a fait le lancement de sa politique de la famille et des personnes aînées 2025-2028.

Le maire de la municipalité, M. Jean-François Pelletier, a rencontré la ministre responsable des Aînés, Sonia Bélanger, ainsi que le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, et leur a exprimé l'engagement du conseil municipal, à travers cette politique de la famille et des personnes aînées et les actions retenues, à contribuer à un milieu de vie de qualité favorisant les liens de solidarité, d'entraide et de soutien entre les générations.

Au parc du Petit Ruisseau, le préfet de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy est venu rencontrer les gens et constater les résultats des travaux réalisés, un projet issu de la volonté du milieu. Un dîner hot-dogs, commandité par Métro Plus Lebel, a été offert avec contribution volontaire. Les fonds amassés vont servir à compléter le coffre de jeux et d'accessoires que les jeunes apprécient et qu'ils peuvent utiliser en groupe ou seuls. Animation, maquillage et jeu gonflable ont fait le bonheur des petits et des grands.

« La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est fière d'offrir à ses citoyens un environnement doté de grands espaces, d'une qualité de vie enviable et de services à proximité. Ce projet de revitalisation du parc du Petit Ruisseau et de la halte routière municipale va permettre un meilleur accès aux diverses infrastructures récréatives et aux tables de pique-nique, en particulier pour les personnes aînées et les personnes à mobilité réduite. Au parc du Petit Ruisseau, nous voulons que ces grands espaces verts servent de cour arrière et d'aire de jeux pour les gens de toutes les générations des secteurs environnants. Il y a de la place pour le jeu libre. C'est un bel endroit pour faire des pique-niques et se rassembler en famille ! », mentionne le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Jean-François Pelletier.

Le développement du terrain nord du parc du Petit Ruisseau a été priorisé avec l'aménagement d'un sentier de marche de plus de deux cents mètres, réalisé par le Centre Jardin Montminy, l'ajout d'un abri et de balançoires. Plusieurs petits plants d'arbres ont été plantés par des élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sur le terrain sud du parc (un ruisseau passant entre les deux terrains), notons l'ajout d'une toilette à compost réalisée en atelier par Corporation Parc Bas-Saint-Laurent, d'un carré de sable, la revitalisation du terrain de volley-ball de plage et du terrain de pétanque et la revitalisation des sentiers. Des bancs et des tables de pique-nique ont aussi été ajoutés.

« Je salue l’initiative de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui, avec sa Politique de la famille et des personnes aînées 2025-2028, affirme clairement sa volonté de répondre aux besoins des familles et des aînés. Les mesures concrètes mises en place reflètent un engagement sérieux envers un milieu de vie plus inclusif et accessible. Ce que je constate ici, c’est une mobilisation locale structurée, où municipalités, organismes, entreprises d’économie sociale en aide à domicile et citoyens unissent leurs efforts pour améliorer la qualité de vie de toutes les générations », souligne la ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides, Sonia Bélanger.

Les travaux à la halte routière municipale comprennent l’aménagement d’allées, de bancs, de tables adaptées aux personnes à mobilité réduite et d’un abreuvoir extérieur universel pour la saison estivale.

Le député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest, déclare « C’est avec une grande fierté que nous inaugurons aujourd’hui les nouveaux aménagements du parc du Petit Ruisseau et de la halte routière municipale de Saint-Anne-de-la-Pocatière. Grâce au soutien du gouvernement du Québec, ces espaces publics essentiels ont été revitalisés pour mieux répondre aux besoins des citoyennes, des citoyens et des visiteurs. Ces investissements démontrent notre engagement à bâtir des milieux de vie dynamiques, accessibles et tournés vers l’avenir. »

« La MRC est heureuse d’être partenaire de ce projet via le Fonds régions et ruralité. » Ces améliorations offrent de nombreux avantages pour tout le monde, y compris pour nos visiteurs, à la fois des lieux de rencontre, d'activités récréatives, de détente, et surtout, un milieu de vie accueillant. », mentionne le préfet élu M. Sylvain Roy.

Le comité consultatif du parc du Petit Ruisseau est formé de Mmes Éliane Petitclerc, Geneviève Pelletier, Julie Rivard, Nadine Cyr, des conseillères municipales, Mmes Natasha Pelletier et Annie Sénéchal et de l’agent de développement M. Sébastien Tirman. La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière remercie toutes celles et ceux ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet.

À noter que les aires de jeux de ces deux terrains municipaux avaient été renflouées de paillis de cèdre en 2023, un investissement de près de 13 500 $.

Ce projet est un investissement de près de 112 000 $ réalisé grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a entrepris la démarche Municipalité amie des aînés grâce à un appui financier de 10 500 $ du Gouvernement du Québec. Elle a aussi reçu le soutien d’Espace MUNI. La Politique de la famille et des personnes aînées 2025-2028 a été adoptée par le conseil municipal le 2 juin 2025.

-30-

Source :

M. Sébastien Tirman
Agent de développement
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Tél. : 418-856-3192
Courriel : agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com